



École de St Paul du Vernay

Note informations rentrée 2020

Une nouvelle année scolaire commence.

Le virus circule toujours, nous nous devons donc de rester vigilant, de nous adapter à la situation.

Nous souhaitons toutefois qu'elle se passe le mieux possible.

Pour son bon déroulement, voici donc quelques informations

Coordonnées de l'école.

Ecole primaire publique

Les Aulnes 14490 Saint Paul du Vernay

02.31.21.69.77

Ce.0142130P@ac-caen.fr

Permanence direction : jeudi

Site internet : Ecolelesaulnes.jimdo.com

Enseignants :

- TPS-PS : Mme Simon (ATSEM Nathalie DOISNEAU)
- MS-GS : Mme Boudot (ATSEM Delphine HALBOUT)
et Mme Gohel (vendredi matin)
- CP : Mme Martin
- CE1 : Mme Faucher
- CE2 : Mme Lachaud
- CM1 : Mme Belliard
- CM2 : M Jeanne et Mme Tourquetil
- Enseignante remplaçante : Mme Saignachith

Horaires :

Pour faire face à la situation actuelle et de permettre la mise en place des gestes barrières.

Nous avons modifier les horaires d' entrée et de sortie des élèves :

TPS/PS: 8h20-11h20 et 12h45-15h45

MS/GS: 8h30-11h30 et 12h45-15h45

L'arrivée et la sortie des TPS/PS se fera par la porte vitrée.

L'arrivée des GS se fera par la porte vitrée et la sortie par le portail de l'école

CP: 8h25-11h25 et 12h50-15h50

CE2 : 8h40-11h40 et 12h55-15h55

CM1-CM2 : 8h30-11h30 et 13h00-16h00

L'arrivée et la sortie des CP-CE2-CM1-CM2 se fera le portail de l'école

CE1 : 8h25-11h25 et 13h-16h

L'arrivée et la sortie des CE1 se fera directement à l'ancienne école par la grand portail.

Services de l'Inspection de l'Education Nationale :

Direction Académique - Circonscription de Bayeux
2, place de l'Europe - BP 90036
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
Tél. 02.31.45.96.59

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme FARGETON

Calendrier scolaire :

La rentrée des élèves a lieu le mardi 1^{er} septembre 2020 à 8h30.

<i>Toussaint</i>	<i>Noël</i>	<i>Hiver</i>	<i>Printemps</i>	<i>Eté</i>
Samedi 17/10 au lundi 2/11	samedi 19/12 au lundi 4/01	samedi 20/02 au lundi 8/03	samedi 24/04 au lundi 17/05	mardi 6/07

Il n'y aura pas classe le vendredi 14 mai 2021

Organisation du temps périscolaire

Isigny-Omaha-Intercom organise les différents temps périscolaires (cantine, garderie) ; les enfants qui mangent à la cantine sont placés sous la responsabilité du personnel de Isigny-Omaha-Intercom dès la fin des cours du matin et jusqu'à la reprise des cours de l'après-midi . La garderie est ouverte de 7 h 30 à 8 h 20 le matin et de 16 h 00 à 18 h 30 le soir.

Pour tout renseignement concernant ces temps périscolaires (modalité d'inscription, menus de cantine, régime alimentaire...), merci de prendre contact avec le service périscolaire : 02.31.92.68.69 ou virginie.lecharpentier@isigny-omaha-intercom.fr

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Si la scolarisation de votre enfant nécessite la mise en place ou le renouvellement d'un PAI pour l'année scolaire 2020-2021, merci de prendre contact avec le médecin scolaire de la circonscription de Bayeux Céline BABIN. Il conviendra de lui transmettre les éléments médicaux suivants :

- Une ordonnance actualisée
- Le protocole d'urgence établi par le médecin de votre enfant
- La feuille de renseignements administratifs complétée par vos soins (Nous pouvons vous le transmettre si besoin)

Le PAI est établi pour l'année scolaire, il convient donc de le renouveler chaque année avec les éléments médicaux et administratifs réactualisés. Dans tous les cas, il vous appartient de constituer la trousse d'urgence et de surveiller la date de péremption des médicaments. Tout médicament périmé ou l'absence de renouvellement annuel du PAI, rend caduc le contenu du PAI. En cours d'année, toute modification sera portée à la connaissance du médecin scolaire.

Liaison avec les parents :

Ce cahier il n'y aura pas de cahier de liaisons, toutes les classes fonctionneront avec l'application Classroom.

L'enseignant de votre enfant vous communiquera la clé d'accès.

Absence :

Si votre enfant est absent, il est important de prévenir l'école. En téléphonant si c'est une absence imprévue, en laissant un mot sur Classroom si c'est une absence prévue.

Vie scolaire :

Chaque enseignant vous informera du fonctionnement de sa classe. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

APE :

Il existe une association de parents d'élèves qui aide et finance certains projets de l'école.

La date de la première réunion vous sera indiquée plus tard. Votre présence y sera vivement souhaitée.

Elections des parents d'élèves :

Vous aurez à élire des délégués de parents d'élèves qui vous représenteront au conseil d'école (réunion 1 fois/trimestre comprenant les élus municipaux et de la communauté de communes, les enseignants, les délégués des parents d'élèves et éventuellement l'inspectrice de la circonscription)

Ces élections se dérouleront le 9 octobre 2020 .

Vous devrez nous remettre au plus vite

- La fiche de renseignement :
- La fiche d'urgence
- Une attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile + Individuelle accident)
- Autorisation et droit à l'image

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée scolaire !

L'équipe enseignante